

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accès aux soins : la Charente ouvre une voie inédite en France

Et si, face aux déserts médicaux, les territoires cessaient d'attendre... pour commencer à agir ensemble ?

C'est le choix qu'a fait la Charente.

Le Conseil départemental de la Charente, à travers son dispositif **Charente Santé**, et l'**Hôpital Foch** de Suresnes (92) annoncent la signature d'un partenariat inédit en France. Une alliance concrète entre un grand hôpital francilien et un territoire rural, au service d'un objectif simple et essentiel : permettre à chaque Charentais d'accéder à **une médecine de proximité, mais aussi à une médecine de haute qualité.**

Une réalité qui oblige à agir :

En matière de santé, la Charente n'échappe pas à une tendance nationale : moins de médecins, plus de délais, plus d'inquiétudes.

Mais ici, nous avons refusé la fatalité.

Depuis 2020, **près de 200 000 consultations** ont été réalisées grâce à Charente Santé, permettant à **10 000 habitants** de retrouver un médecin traitant. Derrière ces chiffres, il y a des parcours de vie sécurisés, des diagnostics posés à temps, et une exigence constante : **ne jamais renoncer à la qualité des soins, même dans les territoires fragiles.**

Un partenariat inédit pour élever le niveau de soin :

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape.

Avec l'Hôpital Foch, établissement hospitalo-universitaire de référence situé en banlieue parisienne, la Charente fait un choix clair : rapprocher l'excellence médicale des territoires.

C'est une première en France. Et c'est un signal fort.

Car la santé ne doit plus dépendre d'un code postal.

Mais elle ne doit pas non plus être une médecine à deux vitesses.

L'égalité, ce n'est pas seulement l'accès. C'est la qualité.

Monter en compétence pour mieux soigner :

Ce partenariat est aussi un investissement dans celles et ceux qui font vivre la santé au quotidien.

Les praticiens charentais bénéficieront :

- de formations continues renforcées, pour actualiser en permanence leurs connaissances;
- d'échanges réguliers avec des équipes hospitalo-universitaires, pour rompre l'isolement et partager les meilleures pratiques ;
- d'un accès facilité à l'expertise spécialisée, pour sécuriser les diagnostics et les décisions médicales ;
- d'un appui direct dans la gestion des situations complexes, notamment en cancérologie et pour les pathologies lourdes ;
- d'outils de télé-expertise modernisés, permettant des avis rapides et coordonnés.

Objectif : **faire monter en compétence les professionnels du territoire et sécuriser les pratiques**, pour offrir aux patients un niveau de prise en charge toujours plus élevé.

Car derrière chaque dispositif, il y a une conviction simple : **la qualité des soins dépend d'abord de la qualité de celles et ceux qui les prodigent.**

Mieux prendre en charge les situations les plus graves :

Ce partenariat permettra d'améliorer la prise en charge des cas complexes, notamment en cancérologie.

- diagnostics accélérés ;
- avis spécialisés en concertation pluridisciplinaire ;
- parcours de soins personnalisés ;
- accès, si nécessaire, à des traitements et expertises de très haut niveau.

Chaque patient restera suivi en proximité, tout en bénéficiant, au bon moment, du meilleur de l'expertise hospitalière.

Dans les situations les plus graves, chaque jour compte.

Et demain, chaque chance comptera davantage.

Une ambition : unir les forces au service des Charentais :

Ce que nous construisons aujourd'hui commence ici, en Charente. Et c'est ici que cela doit d'abord réussir.

Ce partenariat avec l'Hôpital Foch ne se substitue pas aux acteurs locaux. Il les renforce. Il les complète. Il les accompagne.

Notre priorité est claire : **travailler de manière collégiale avec l'ensemble des hôpitaux et des professionnels de santé de la Charente**, dans un esprit de confiance, de respect et d'efficacité.

C'est ensemble que nous répondrons aux défis de demain. C'est ensemble que nous élèverons le niveau de soin sur notre territoire.

Dans cet esprit, le Département proposera, dans les prochains mois, **d'ouvrir ce cadre de coopération via Charente santé à l'ensemble des établissements hospitaliers charentais**, afin de bâtir progressivement des conventions adaptées aux besoins de chacun.

Et elle le fait avec une conviction simple : **dans la République, l'égalité d'accès à une santé de qualité se construit d'abord par l'unité des territoires et la force du collectif.**